

SUIVI DE MATURATION DU RAISIN MISE EN ŒUVRE

La réforme des agréments impose dans tous les Cahiers des Charges de nos appellations, un suivi de Maturité. Cette exigence est encore plus affirmée suite à la disparition du Ban des Vendanges. Il revient à chaque producteur, pour chaque appellation, d'apporter la preuve que les raisins vendangés étaient mûrs. Il faut bien évidemment assurer la traçabilité des mesures effectuées.

COMMENT METTRE EN ŒUVRE UN SUIVI DE MATURETE PERTINENT ?

1/ Tout d'abord, il faut définir son parcellaire.

Chaque parcelle est définie par : la situation géographique, la surface, le type de sol, l'année de plantation, la densité (distance entre rangs et entre pieds), le porte greffe, le cépage, le clone.

2/ Choisir des parcelles de références.

C'est sur ces parcelles que seront réalisés les suivis de maturité. Les autres parcelles seront évaluées par rapport aux références. Il convient de choisir au minimum une référence par cépage, dans chaque appellation. Un bon choix peut-être de choisir des parcelles de précocité moyenne, ou les plus précoces.

3/ Définir une méthode de prélèvement.

Le prélèvement doit être le plus représentatif possible de la parcelle. Il doit être réalisé de manière très rigoureuse selon une méthodologie précise. On peut procéder selon 2 méthodes ; la méthode des 200 baies ou par fraction de grappes.

Voir fiche jointe : Aspects Pratiques.

4/ Choisir une méthode de suivi de la maturité.

Il existe de nombreuses méthodes d'évaluation de la maturité de la vendange. L'évolution des connaissances et de la technologie propose régulièrement de nouvelles méthodes. Aucun Cahier des Charges n'exige de méthode spécifique. C'est au producteur de choisir sa méthode et de la décrire. Citons rapidement les principales :

- maturité TECHNOLOGIQUE (dosage des Sucres et des Acides),
- maturité PHENOLIQUE (dosage des Anthocyanes de la pellicule),
- maturité AROMATIQUE (dosage des Arômes de la pellicule).

5/ Assurer la traçabilité des opérations effectuées.

Bien évidemment, il faut garder la trace des mesures et des observations faites afin de pouvoir les présenter lors des contrôles.

LES DIFFERENTS SUIVIS DE MATURETE PROPOSES PAR VOTRE LABORATOIRE.

Nous proposons depuis toujours différentes méthodes de suivi de la maturité, et réactualisons notre offre à mesure que de nouvelles méthodes voient le jour.